



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 23 mai 2023

Un Lynx relâché dans le massif du Jura : retour à la nature pour un jeune sauvé en octobre dernier

Le 15 mai, un jeune lynx mâle a été remis en liberté à proximité du lieu où il avait été recueilli en octobre dernier (commune de Vuillafans dans le Doubs) après avoir été signalé en détresse puis capturé par le Centre Athénas, structure de soins à la faune sauvage spécialiste de l'espèce.

Cette opération est encadrée par un arrêté ministériel du 01 juillet 2022. Les services de l'État (Préfectures de département, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, DDTs, Office Français de la Biodiversité) veillent au respect des dispositions prévues.

Le jeune Lynx a été équipé d'un collier VHF/GPS par le centre Athenas pour garantir sa sécurité et collecter des informations sur sa réinsertion et sa réadaptation au milieu naturel.

Le Lynx boréal, le plus grand félin sauvage présent en Europe, est une espèce menacée et strictement protégée au niveau international et national dont l'état de conservation revêt un enjeu majeur pour la France. Il existe un peu plus d'une centaine de spécimens sur le territoire national dont la grande majorité sur le massif jurassien. Notre région a donc une responsabilité particulière vis-à-vis de cette espèce. La régression de l'habitat forestier et la diminution des proies ont entraîné le déclin de l'espèce à partir du Moyen Âge. Actuellement les deux principales causes de mortalité non naturelle pour l'espèce sont les collisions routières et les destructions illégales.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

 @Prefet21_BFC

 @Prefet21.BFC

Cette opération s'inscrit dans le cadre plus large du Plan National d'Actions en faveur du Lynx boréal récemment approuvé et dont la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et l'Office Français pour la Biodiversité assurent la coordination et l'animation pour le compte de l'État ([site internet dédié au PNA Lynx](#)).

Le Plan National d'Actions qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés (représentants associatifs, scientifiques, représentants des activités socio-professionnelles, éleveurs, chasseurs etc) vise à rétablir l'espèce dans un état de conservation favorable. Ce premier Plan National d'Actions sur 5 ans constituera une première étape vers l'atteinte de cet objectif de long terme.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

 @Prefet21_BFC

 @Prefet21.BFC